

Effets indésirables

Le vaccin conjugué possède une bonne tolérance. Les réactions secondaires sont rares et peu graves. Un érythème localisé ou une réaction papulo-érythémateuse se manifeste occasionnellement.

ANNEXE

3

AUTRES VACCINATIONS NON INCLUSES DANS LE PROGRAMME DE VACCINATION DE LA FWB

VACCINS CONTRE LES AUTRES MENINGOCOQUES

Introduction

Les méningocoques, bactéries gram-négatif, sont classés en plusieurs sérogroupes en fonction de la nature de la capsule qui les entoure. Les méningocoques de groupe A,B,C,W et Y sont responsables de presque tous les cas de maladies.

Le nombre d'infections invasives à méningocoques confirmées annuellement par le Centre national de référence (CNR) (tous sérogroupes confondus) a nettement diminué depuis l'introduction de la vaccination systématique contre le séro groupe C en 2001. Depuis 2008, ce nombre fluctue autour d'une moyenne de 100 cas par année, avec un pic à 132 cas en 2013. En 2017, 96 cas d'infections invasives à méningocoques ont été confirmés (méningite et/ou septicémie), soit une incidence annuelle estimée de 0,85 cas / 100.000 habitants, avec un quart des cas survenus entre 0 et 4 ans. Parmi ces infections invasives, tous âges confondus, il y a une proportion prépondérante du séro groupe B (60 cas, soit 62,5 %), une proportion nettement moindre du séro groupe C (6 cas, soit 6,3 %) et une légère augmentation de cas du séro groupe Y (19) et W (9).

Si la proportion de sérogroupes W et Y est de 15,8 % en Belgique pour la période 2011-2017, elle atteint environ 41 % en 2018 (29 cas de Y et 19 cas de W).

Les vaccins suivants sont disponibles en Belgique mais ne font pas l'objet d'un remboursement et sont donc à charge du patient

Les vaccins disponibles en Belgique pour la vaccination contre les infections à méningocoques sont de trois types :

- **A. le vaccin conjugué monovalent contre les méningocoques du séro groupe C.** il est inclus dans le calendrier vaccinal depuis 2001. (voir supra)

- **B. les vaccins conjugués contre les méningocoques de 4 sérogroupes A,C,W et Y**

Deux vaccins conjugués A, C, W, Y sont disponibles en Belgique: (Nimenrix® à partir de l'âge de 6 sem, Menveo® après l'âge de 2 ans) et confèrent une protection d'au moins 5 ans :

- Chez l'adulte, une seule injection suffit.
- Chez l'enfant, les schémas de vaccination varient en fonction de l'âge et du vaccin utilisé.

Au cas où le patient a reçu précédemment un vaccin méningocoque conjugué C, le vaccin A,C,W,Y peut être administré si nécessaire (voyage dans zone à risques) après un délai de 15 jours minimum.

- **C. Les vaccins protéiques contre le méningocoque du séro groupe B**

Deux vaccins sont disponibles en Belgique : le Bexsero® et le Trumenba®

La vaccination contre le méningocoque B n'est pas recommandée en routine chez le nourrisson, mais elle offre une protection individuelle.

Le vaccin Bexsero® peut être utilisé chez les enfants de moins de 2 ans. Selon l'âge le schéma vaccinal comprend 2 ou 3 doses. Les deux groupes d'âge où l'incidence est la plus élevée est 0-5 ans (surtout avant 12 mois, d'où l'importance de vacciner au plus tôt) et 15-19 ans.

Il peut être administré à partir de l'âge de 2 mois. Le nombre de doses dépend de l'âge où la première dose est donnée.